



**DÉCISION  
DE MONSIEUR LE MAIRE  
PRISE SUR L'ARTICLE L.2122-22  
DU C.G.C.T.**

Numéro : 16/010 /DECI 019

Objet : Tarifs des emplacements du marché hebdomadaire.

Monsieur le Maire de la Ville de Plan-de-Cuques,  
Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
VU la délibération du conseil municipal en date du 25 mars 2008, donnant autorisation au Maire de fixer les droits prévus au profit de la commune, alinéa 2 ;  
Vu la délibération du conseil municipal en date du 156 décembre 2008 n° 08/72 portant modification du règlement du marché hebdomadaire du samedi matin ;  
Vu l'arrêté n° 05/041/PERS 41 en date du 01/01/05 nommant monsieur Julien VUANO Régisseur des recettes ;  
Vu l'arrêté n° 13/097/PERS 019 en date du 14/05/201 nommant monsieur Roger Miskerian Régisseur des recettes ;  
Considérant qu'il y a lieu d'actualiser les tarifs d'abonnement du marché hebdomadaire à compter du 5 novembre 2016.

**DECIDE**

Article 1<sup>ER</sup>. Les nouveaux tarifs relatifs au prix du mètre linéaire des emplacements sur le marché du samedi matin sont ainsi fixés :

**Tarif sans électricité le ml :**

- sans abonnement 3,40 €
- avec abonnement 2,90 €

**Tarifs avec électricité le ml :**

- sans abonnement + 100 w 3,40 € + 0,50 € = 3,90 €
- sans abonnement < 100 w 3,40 € + 0,20 € = 3,60 €
- avec abonnement + 100 w 2,90 € + 0,50 € = 3,40 €
- avec abonnement < 100 w 2,90 € + 0,20 € = 3,10 €

Article 2. Les tarifs mentionnés à l'article 1er entreront en vigueur le samedi 5 novembre 2016 .

Article 3. La présente décision est susceptible d'un recours devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Article 3. Le Directeur Général des Services de la Ville de Plan-de-Cuques, Monsieur le Trésorier Municipal , le Régisseur des recettes sont chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Plan-de-Cuques le 10 octobre 2016

Le Maire

Jean-Pierre BERTRAND



RENDU EXÉCUTOIRE  
PAR TRANSMISSION  
EN PRÉFECTURE LE  
ET AFFICHAGE LE

21/10/2016